

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD

04 MARS 2026



MOTO-CLUB: Crestois 299

N° D'ÉPREUVE FFM: 299

E-MAIL: daniel.veyrie@gmail.com DUVERT Philippe

DATE: 03/05/2026

TÉLÉPHONE: 0684682175

LIEU: Les Sétérées Crest - Vaunaveys

ORGANISATEUR TECHNIQUE:

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	DUVERT Philippe	Licence : 214674
Président du Jury ou Arbitre*	CAILLAT Jean Pascal	Licence : 031733
Membre du Jury	DOULCIER Liliane	Licence : 248168
Membre du Jury	AVET Justine	Licence : 220221
Commissaire technique responsable	ARRAZON Ludovic	Licence : 038083
Responsable du chronométrage	PÉRRET Bénédicte	Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
65cc	7	11	65cc	47€
85cc	9	15	85cc	47€
125cc	13	/	125cc	57€
MX1	15	/	450cc	57€
MX2 A	15	/	250 4T	57€
MX2 B	15	/	250 4T	57€
Vétérans - Filles	40 - 15	/	125cc - 250cc - 450cc	57€

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **WAHICHE Marc**

Nombre de secouristes **8**

Hôpital le plus proche **CREST**

Nombre d'ambulance(s) **1**

Temps de trajet (en min) **10mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **LES SETEREES**

Adresse **26400 CREST**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1452 m**

Largeur minimum de la piste **6m**

Largeur de la grille **35m**

Longueur de la ligne droite de départ **70m**

Nombre d'OCP* **16**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : ...

En manche : ...



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **21/02/2026**

VISA DE LA LIGUE

DATE: **04 MARS 2026**

VISA DE LA FFM

DATE:
NUMÉRO:



MOTO-CLUB
CRESTOIS

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE-DE-GLUN
Tél: 04 75 55 22 50

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Crestois 299

DATE: 03/05/2026

LIEU: Les Sétérées Crest - Vaunaveys



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16h00 - 19h30	Contrôles administratifs	Samedi	3h30
16h00 - 19h30	Contrôles techniques		3h30
6h30 - 8h00	Contrôles administratifs	Dimanche	1h30
6h30 - 8h00	Contrôles techniques		1h30
8h00 - 8h10	Essais Libres	125cc	10mn
8h15 - 8h25	Essais Libres	MX2 A	10mn
8h30 - 8h40	Essais Libres	MX1	10mn
8h45 - 8h55	Essais Libres	65cc/85cc	10mn
9h00 - 9h10	Essais Libres	MX2 B	10mn
9h15 - 9h25	Essais Libres	Vétérans + Filles	10mn
9h30 - 9h45	Essais Chronométrés	125cc	15mn
9h50 - 10h05	Essais Chronométrés	MX2 A	15mn
10h10 - 10h25	Essais Chronométrés	MX1	15mn
10h30 - 10h45	Essais Chronométrés	65cc/85cc	15mn
10h50 - 11h05	Essais Chronométrés	MX2 B	15mn
11h10 - 11h25	Essais Chronométrés	Vétérans + Filles	15mn
11h30 - 11h55	Manche 1	65cc/85cc	15mn + 1T
	Repas		
13h15 - 13h40	Manche 1	125cc	15mn + 1T
13h40 - 14h05	Manche 1	MX2 A	15mn + 1T
14h05 - 14h30	Manche 1	MX1	15mn + 1T
14h30 - 14h55	Manche 1	MX2 B	15mn + 1T
14h55 - 15h20	Manche 1	Vétérans + Filles	15mn + 1T
15h20 - 15h45	Manche 2	65cc/85cc	15mn + 1T
	Entracte		
16h - 16h25	Manche 2	125cc	15mn + 1T
16h25 - 16h50	Manche 2	MX2 A	15mn + 1T
16h50 - 17h15	Manche 2	MX1	15mn + 1T

RÈGLEMENT PARTICULIER HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Crestois 299

DATE: 03/05/2026

LIEU: Les Sétérées Crest - Vaunaveys

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
17h15 - 17h40	Manche 2	MX2 B	15mn +1T
17h40 - 18h05	Manche 2	Vétérans + Filles	15mn +1T
18h05 - 18h30	Finale	125cc / MX2 A / MX1	15mn +1T
19H00	Remise des Prix		